



ATTESTATION AVANTAGE FISCAL

ISOLATION DES MURS

Attestation en application de l'article 63¹¹ de l'AR/CIR 92 concernant les travaux exécutés visés à l'article 145²⁴, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, 1° à 6°, du Code des impôts sur les revenus 1992

Je soussigné [nom et adresse]
.....
.....

ai exécuté des travaux d'isolation des murs de l'habitation sise à:
..... [adresse]
.....

pour un montant de €.

J'atteste que l'isolant appliqué a une résistance thermique R supérieure ou égale à (cocher la mention utile):

- 2 mètres carrés kelvin par watt en cas d'isolation par l'air extérieur d'un mur en contact avec l'extérieur ou un volume non chauffé ou qui n'est pas à l'abri du gel;
- 0,75 mètre carré kelvin par watt en cas d'isolation par la coulisse d'un mur creux en contact avec l'air extérieur ou un volume non chauffé ou qui n'est pas à l'abri du gel.

Suivant les informations fournies par:
[nom des personnes repris sur la facture] les travaux sont exécutés dans une habitation qui est occupée en tant que telle depuis au moins 5 ans à la date du [date du début des travaux].

.....
[date, nom et signature]

Identification de la facture: Numéro de la facture:
Numéro d'enregistrement:
Date de la facture: